

NOTE D'INFORMATION AUX PARENTS DE SECONDES

OBJET : INSCRIPTION AU DNB SESSION 2017

Les inscriptions au Diplôme National du Brevet sont ouvertes du :

LUNDI 5 DECEMBRE 2016 AU MARDI 10 JANVIER 2017

Au-delà de cette date, aucune inscription ou modification ne pourra être prise en compte

1. Public concerné

- **Tout élève de seconde ayant échoué au DNB en 2016 et souhaitant le repasser**

2. Procédure d'inscription

Un certain nombre de classes de seconde étant en stage dans la période des inscriptions, les parents dont les élèves souhaitent repasser le DNB doivent renvoyer (ou donner lors de la journée parents – profs au secrétariat) pour le **VENDREDI 16 DECEMBRE 2016 dernier délai** les documents suivants :

- Le coupon ci-joint complété
- Une attestation de recensement (uniquement pour les élèves de plus de 16 ans à la date d'inscription)
- un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, ...)
- La copie du relevé de notes du DNB auquel l'élève a échoué

Le secrétariat procédera durant la semaine de la rentrée aux inscriptions des élèves : les candidats qui repassent le DNB seront inscrits dans la série de leur choix (collège ou professionnelle) en candidats individuels et recevront la confirmation d'inscription directement à leur domicile.

Ils devront la ramener signée au secrétariat du proviseur après l'avoir vérifiée. **J'insiste sur le soin à apporter pour cette vérification.** Aucune modification ne pourra être apportée après la fermeture du serveur

Je vous informe également que, conformément à la législation du DNB, le lieu de passation est celui du centre d'examen **le plus proche du domicile.**

Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux pour ces fêtes et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

La Provisseure adjointe,

Delphine SEGUIN

.....
Nom de l'élève :

Prénoms (noter tous les prénoms) :

Date et lieu de naissance :

Classe :

Adresse exacte :
.....

Série dans laquelle l'élève souhaite repasser le DNB

PROFESSIONNELLE

COLLEGE

Langue vivante 1 :

Signature des responsables légaux :